

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR09.27PR concernant  
une demande de crédit d'investissement de Fr. 281'000.-- pour le renouvellement des  
installations de téléphonie communale.**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission a siégé le 8 juin 2009 à l'Hôtel-de-Ville, elle était composée de Mesdames et Messieurs Martine Frey Taillard, Rachel Joseph, Gaberell Thierry, Olivier Maibach, Etienne Mutrux, Jean-Luc Raymondaz, Alfons Reiter, Dominique Viquerat, Jerome Wulliamoz et Alain Willommet désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de M. Rémy Jaquier, Syndic, et de M. Didier Wulliamoz, responsable informatique.

Ce préavis très riche en chiffres et en explications du responsable en informatique, nous fait comprendre que le système de téléphonie actuel, mis en place en 1998 ainsi que l'ensemble des instruments techniques, dispose effectivement d'une durée de vie limitée.

Swisscom n'assurant plus la maintenance pour ce type d'appareil, il est clair qu'en cas de panne, l'impossibilité de réparer des centraux téléphoniques conduirait à une paralysie totale ou partielle de l'administration communale. Actuellement ce central est réparé avec des pièces de rechanges d'un même central acheté d'occasion, il y a quelques années, par la Municipalité

Notre commission constate que 3 offres sur 4 ont été retenues. Concernant l'offre rejetée, une demande de recours a été effectuée, ceci ayant par la force des choses créé un retard de quelques mois pour le début des travaux. A notre avis, la Municipalité a adjugé le travail mais la société Ycom SA a fait recours contre cette décision. De ce fait, la procédure doit être recommencée dès le début.

Conclusion :

Au vu de la nécessité urgente de changer le central téléphonique, la commission, à l'unanimité vous propose, Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter les articles 1, 2 et 3, comme présentés dans le préavis.

Pour la Commission

Alain Willommet, rapporteur

